

Le fait du jour. Veyrières et Rayssac à l'abri des fureurs du ruisseau.

Un bassin pour dompter le Séoux

A hauteur de la route de Castres, entre les quartiers de Rayssac, Veyrières et la rocade, le terrain est labouré par les engins de chantier. C'est là, dans le creux, que le bassin de rétention de Puech-Cambié, destiné à absorber les eaux de crues du Séoux est en cours d'aménagement. Quand les travaux seront terminés, vers la fin de l'année, le bassin pourra contenir près de 15.000m³ d'eau. Un soulagement et une satisfaction pour les habitants des quartiers voisins qui militent pour cette réalisation depuis une quinzaine d'années (*lire notre encadré*). Pour la Ville, qui pilote ce projet, les choses n'ont pas toujours été simples. Et si certains terrains ont pu être négociés à l'amiable, d'autres ont fait l'objet

Ce bassin devra protéger Veyrières et Rayssac et absorber les eaux de ruissellement de la rocade.

deux bassins qui sont en construction. Nous travaillons en coopération intelligente avec l'Équipement (DDE)».

En effet, le creusement du bassin génère de grosses quantités de terre qui servent ensuite de remblai au chantier du doublement de la rocade. Pas de va-et-vient de camions pour évacuer la terre et au bout du compte, des économies.

«La construction du bassin revient à 330.000 € hors taxe, précise Geneviève Parmentier. Mais il faut soustraire le coût de l'évacuation du remblai, pris en charge par la DDE».

Quand le gros œuvre sera terminé, dans le courant de l'été, les services techniques municipaux interviendront fin 2008 pour poser des canalisations, réaliser un aménagement paysager et clôturer la zone. Pour autant, le bassin ne deviendra pas un lieu de promenade comme le souhaiteraient certains habitants des quartiers voisins.

«Le problème de franchissement de la voie ferrée se pose, souligne l'élue albigeoise. Et la proximité de la rocade ne fait pas de ce lieu un endroit idéal pour la balade».

Notons enfin qu'en plus de la construction du bassin de Puech-Cambié, six autres bassins de rétention sont prévus sur le cours du Séoux, en amont d'Albi. C'est la communauté d'agglomération de l'Albigeois (C2A) qui porte le projet.

Aucune date de travaux n'est pour l'heure fixée.

R. R.



Jean-Claude Planès (à gauche) et Daniel Auberger sur le chantier du bassin de rétention des crues du Séoux, entre la rocade et les quartiers de Veyrières-Rayssac. Photo DDM, Emilie Cayre

«Quatorze ans qu'on attendait ce bassin»

1992, les quartiers de Rayssac et Veyrières sont inondés : l'eau s'engouffre dans les maisons, les garages, l'église de Rayssac et dans la rue Franchet-d'Espérey, le niveau atteint près d'un mètre. Cette situation est un déclic pour les habitants. Ils se réunissent au sein de l'Association de défense du cadre de vie des habitants de Veyrières. «Nous ne connaissions rien dans ce domaine racontent aujourd'hui

le président Daniel Auberger et le secrétaire Jean-Claude Planès, nous demandions une étude pour savoir ce qu'il fallait faire afin de protéger le quartier des crues du Séoux. En 1994, les conclusions de l'étude prônent la construction de sept bassins de rétention le long du ruisseau». Un ruisseau capricieux qui, en quelques heures, après un gros orage, sort de son lit. Aujourd'hui encore, lorsqu'il pleut

beaucoup, les habitants sont aux aguets. «On va régulièrement voir l'eau qui monte. Alors bien sûr que nous sommes satisfaits en voyant les travaux de construction du bassin, ça fait quatorze ans que la solution était connue, elle est désormais appliquée tant mieux. On voit enfin des choses concrètes. On se dit que notre action a évité l'enterrement du dossier».

d'expropriation. Explication de Geneviève Parmentier, conseillère adjointe chargée de l'environnement et du développement durable : «Nous avons eu recours à une déclaration d'utilité publique (DUP), laquelle a été signée le 12 juillet 2005. La ville est propriétaire des terrains depuis mai 2007.

Ce bassin aura deux fonctions : protéger les quartiers de Veyrières et Rayssac des crues du Séoux, mais également absorber les eaux de ruissellement provenant de la rocade. En fait, ajoute l'adjointe, ce sont